



**FORMULAIRE DE DÉCLARATION DE NON IMPLANTATION
D'UN COUVERT AUTOMNAL**

**dans le cadre de la dérogation temporaire au maintien d'une quantité
minimale de couverture végétale au cours des périodes pluvieuses**

Je soussigné(e) (Nom, prénom) : _____

agissant en qualité de (fonction) : _____

dans l'entreprise (Nom de l'entreprise / n °PACAGE) : _____

déclare utiliser la dérogation exceptionnelle de non implantation d'un couvert automnal en raison des conditions climatiques ayant entraîné l'impossibilité de semer une culture d'automne sur les parcelles suivantes :

Commune	N° îlot PAC	N° parcelle PAC	Surface concernée	Culture précédente	Culture à venir

Fait en 2 exemplaires (*en conserver un*)

A _____ Le _____

Signature :

Un exemplaire à retourner à :
DDTM de l'Eure – service eau biodiversité forêt
1 avenue du Maréchal Foch – CS42205 – 27032 EVREUX CEDEX
ou par courriel : ddtm-sebf@eure.gouv.fr

Rappel réglementaire :

- arrêté du 19 décembre 2011 relatif au programme d'actions national à mettre en œuvre dans les zones vulnérables afin de réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole ;
- arrêté du 30 juillet 2018 établissant le programme d'actions régional en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole pour la région Normandie (6^{ème} PAR)
- arrêté préfectoral du 04/1 2019 portant dérogation aux périodes minimales d'interdiction d'épandage des fertilisants azotés et au maintien d'une quantité minimale de couverture végétale au cours des périodes pluvieuses dans le département de l'Eure